



Sommaire

ACTUALITÉS



DOSSIER S'INSTALLER DANS LE PUY-DE-DÔME

AGENDA

FORMATIONS CONTACTS

p 2

p 4

p 7

p 8

Édito



L'agriculture du Puy-de-Dôme à l'honneur !

Le 25 janvier dernier fut une journée intense avec la visite du président de la République dans notre département. C'est ainsi une reconnaissance de l'importance de notre agriculture départementale tant au niveau quantitatif que qualitatif et de sa diversité.

Dans le cadre de ce déplacement, la Chambre a demandé une audition au ministre de l'Agriculture, laquelle a permis d'évoquer les sujets d'actualité et de défendre les intérêts agricoles locaux :

▲ L'évolution du zonage ichn et le refus de mise en place d'une ICHN végétale.

▲ Les conditions de calculs des coûts de production et le respect des règles annoncées dans le cadre de la future loi sur l'alimentation afin de permettre un vrai retour aux agriculteurs.

▲ La stabilisation des évolutions réglementaires et l'accompagnement des pratiques innovantes.

▲ Les perspectives d'évolution au sujet de l'irrigation.

Le deuxième temps fort de la journée fut l'échange avec le Président.

Cette visite consacrée à l'agriculture a débuté par un déjeuner à la ferme entre dix agriculteurs et Emmanuel MACRON.

L'occasion d'échanger pour ces agriculteurs avec le chef de l'État à bâtons rompus évoquant ainsi les sujets difficiles de leur quotidien, mais aussi leur enthousiasme et leur foi dans l'avenir, un avenir varié et riche de diversité de projets.

La diversité des parcours de chacun et leur vision de l'agriculture de demain, mais aussi les besoins d'accompagnement de leur projet ont

suscité un vif intérêt de la part du Président et aussi des réflexions de fond afin de préparer l'avenir.

J'ai, pour ma part, pu évoquer avec lui, à partir des échanges avec les autres paysans, différents dispositifs à construire à court terme :

▲ **Un dispositif permettant un meilleur accès au foncier** pour les nouveaux installés, une forme de portage du foncier.

▲ **La mise en place de filières valorisant mieux les productions** notamment celles à base d'herbe de notre région.

▲ **L'accompagnement de l'installation de nouveaux agriculteurs au-delà de 40 ans.**

▲ **La mise en place de filières locales** de production de protéines végétales.

▲ **L'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles** et la différenciation des produits agricoles qui en sont issus.

Ces échanges furent très directs et riches et se sont terminés par les vœux au monde agricole.

Ce discours, engagé notamment en direction de la reconquête de la valeur ajoutée par les agriculteurs et la montée en puissance des signes de qualité dans le cadre de la future loi, donne des perspectives encourageantes. Toutefois, nous devons rester très vigilants dans les semaines à venir et veiller à ce que tous les acteurs respectent bien le cadre de la future loi.

La tâche s'annonce difficile. Il est de notre devoir de faire front commun pour construire demain un cadre de travail reconnaissant enfin notre métier.

Sébastien GARDETTE
Président de la Chambre d'agriculture

Actualités

Voeux au monde agricole

Jeudi 25 janvier dernier, Emmanuel MACRON a été à la rencontre du monde agricole, dans le Puy-de-Dôme

Une visite préalablement préparée par les élus de la Chambre d'agriculture et les administrations locales.

Après un entretien avec le ministre de l'agriculture, M. TRAVERT, Sébastien Gardette a déjeuné au GAEC DES VIOLETTES à Aurières, en présence, notamment du Président de la République et de quatre jeunes agriculteurs. Ceux-ci ont fait part à Emmanuel MACRON, de leurs idées, leurs difficultés et de leur espoir.

GAEC DES VIOLETTES Aurières

Rémi Bony, Pauline Brendani, Maryline et Jean Randanne sont les quatre associés du GAEC des Violettes.

« Nous avons été très surpris lorsque l'on nous a demandé de recevoir pour déjeuner, Emmanuel MACRON ! ... Nous nous sommes vite rendu compte que c'est quelqu'un de très disponible, très proche et il a été à la portée de chacun d'entre nous... »

Leur rôle étant d'accueillir leurs hôtes, ils ont laissé s'exprimer leurs collègues. Toutefois, ils ont participé aux discussions, très conviviales.



"Nous étions contents de faire visiter notre ferme. Nous avons pu transmettre un message d'espoir, à savoir qu'il est possible, sur une structure de taille moyenne, de vivre de notre métier en conciliant le travail avec des salaires corrects et une vie familiale.

* Mercosur est une communauté économique qui regroupe plusieurs pays de l'Amérique du Sud.



Céline ROBERT | Villossanges Éleveur Bovins viande

Contactée par la préfecture pour partager le déjeuner avec Emmanuel MACRON, Céline a d'abord éprouvé une très grande fierté et a été très honorée. Elle a abordé le traité de Mercosur.



« Le traité mercosur* doit être signé bientôt. Les éleveurs ont beaucoup de crainte quant à l'arrivée de cette viande d'Amérique du Sud à moindre coût... Beaucoup de questions autour du bien-être animal, de l'état sanitaire du bétail, des moyens de production... Dans les Combrailles, les productions principales sont des systèmes broutards ou naisseurs-engraisseurs. Nous élevons nos animaux dans de bonnes conditions mais les coûts de production sont élevés. Comment allons-nous pouvoir concurrencer ? »

« Ce n'est pas gênant de traiter avec l'Amérique du Sud. Nous, nous exportons bien en Asie et Afrique du Nord. Des quotas, pour que l'importation soit limitée, seront mis en place... » lui répond Emmanuel MACRON.

« Nous avons un savoir-faire quant à la production de viande de qualité, malheureusement ce n'est pas valorisé à la vente » réplique l'éleveuse.

« En ce qui concerne les prix de vente, des contractualisations seront mises en place avec les organisations de producteurs commerciales... » explique Le chef de l'Etat.

« Aujourd'hui, on ne sait pas encore quand ni comment et on ne connaît pas les conditions. Y aura t-il un accord entre éleveurs et les industries ? Pourrions-nous avoir la parole ?

Malgré tout, j'ai envie de lui faire confiance.... C'est un homme très à l'écoute. Il m'a redonné espoir..." conclut Céline Robert.

Olivier CHAMBON - GAEC de Pralons | Bussières et Pruns Producteur végétal (céréale, betterave-tournesol, lin, soja...)

Olivier a apprécié le fait que le président de la République vienne ici dans le Puy-de-Dôme présenter ses vœux au monde agricole.

Invité à la table d'Emmanuel MACRON, il a échangé avec un homme accessible, concerné par l'agriculture, à l'écoute et venu pour réellement échanger avec les agriculteurs.

« Aujourd'hui, nous pratiquons une agriculture plus vertueuse en diminuant les intrants, les produits phytosanitaires et les engrais. Nous essayons de préserver et d'améliorer la structure du sol en travaillant différemment. Nous obtenons ainsi des produits de qualité malheureusement pas suffisamment valorisés malgré des contrats de qualité.

Cette année, nous avons signé un contrat de production de lin oléagineux avec un industriel du département. L'objectif est de produire des tourteaux qui seront revendus à des éleveurs en zone de production de Saint-Nectaire. C'est local, en filière courte et sous charte de production. »

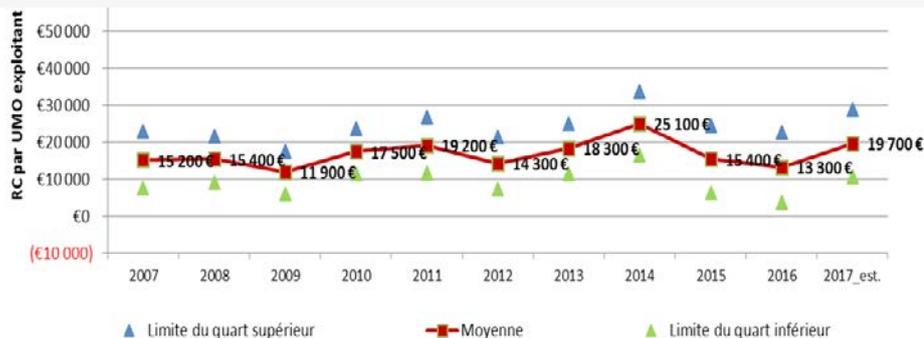
Une idée qui a plu au Président MACRON...



■ ■ ■ Suite des témoignages dans le prochain numéro.



Évolutions pluriannuelles du résultat courant / UMO exploitant et variabilité annuelle



Sources : GEB - Institut de l'élevage d'après INOSYS* Réseau d'élevage (*Chambres d'agriculture et Institut de l'élevage)

HAUSSE DU PRIX DU LAIT
350 €/1 000L

C'est le prix moyen estimé pour 2017. Il croît de 37 €/1 000L après avoir dégringolé de plus de 60 €/1 000L en 2 ans (soit -23€). Les élevages engagés dans des AOP constatent une meilleure valorisation de leur lait.

UN REVENU QUI S'AMÉLIORE !

+ 6 000 €/UMOexpl.

C'est la hausse moyenne du revenu sur la base de 2016. (prélèvements privés et autofinancements) mais, il est de **- 6 000 €** sur la base de l'année 2014, avec un prix de 380€/1000l. **Nous n'atteignons pas encore ce niveau,** indispensable au bon fonctionnement de l'atelier.

Vous souhaitez investir dans du matériel ?

Mesure 4.1.2 : déposez votre dossier de candidature avant le 31 mars 2018.

Cette mesure concerne les investissements liés aux **changements de pratiques vers des modes de production agricole plus durables.**

3 volets :

- Conventionnel
- Biologique
- Aires de lavage

Les dossiers complets doivent être déposés à la DDT du Puy-de-Dôme au plus tard le 31 mars 2018.

i Thierry ROCHE 04 73 44 45 73

Congé maternité/paternité, anticipez !

Vivez sereinement cet événement, pensez au service de remplacement.

Le service de remplacement met à disposition un salarié pour assurer votre remplacement pendant votre congé maternité ou paternité.

Celui-ci est financé par la MSA via une allocation de remplacement.

Les contributions sociales (CSG/

CRDS) restent à votre charge (environ 12€/jour).

Le dossier de demande de remplacement est à transmettre à la MSA. Vous pouvez le télécharger sur le site Internet du Service de Remplacement.

Pour un congé maternité, anticipez l'envoi du dossier à la MSA au moins 3 mois avant la date de début du congé.

i Service de remplacement
04 73 44 45 66

Téledéclaration PAC

Un accompagnement personnalisé pour sécuriser votre déclaration

Nos conseillers réalisent ou vous aident à réaliser :

- l'ajout, la modification, la suppression d'îlots ou de parcelles,
- la localisation des cultures, des prairies permanentes et temporaires, des engagements MAEC éventuels,
- le calcul du chargement avec les éléments fournis par vous-même et la diversité de l'assolement,
- la localisation et le calcul du pourcentage du SIE, etc.

Les rendez-vous peuvent être organisés sur chaque territoire et au siège de la Chambre.

Pour nous permettre de nous organiser au mieux, veuillez prendre rendez-vous dès maintenant.

i Territoires : coordonnées p 8

FDCUMA - Chambre

Unir ses compétences pour apporter un meilleur service aux agriculteurs

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et la Fédération départementale des CUMA ont officialisé leur partenariat lors de l'Assemblée générale de ces derniers.

"Ce partenariat autour de 3 thèmes principaux : la formation, l'installation et la vulgarisation des références, principalement dans le domaine du machinisme agricole a pour principal objectif de renforcer nos compétences pour apporter un meilleur service aux agriculteurs" précise Sébastien Gardette.

"La signature de cette convention est un moment fort de ce début d'année. Cela va permettre à nos équipes respectives de travailler dans le cadre d'une collaboration renforcée, dans l'unique but d'améliorer les services apportés aux CUMA et aux agriculteurs du département, au travers des démonstrations de matériels et de mise en place de formations. Ce partenariat nous permettra aussi de sensibiliser les jeunes à l'existence des CUMA et des avantages qu'ils peuvent en retirer grâce à leur adhésion au mouvement CUMA." rajoute Jérôme Arnaud, Président de la FDCUMA 63.





S'INSTALLER DANS LE PUY-DE-DÔME



« Qu'ils soient du milieu agricole ou pas, que leur projet soit classique ou plus original, qu'ils reprennent une ferme ou créent leur activité, avec la DJA ou sans... Ils n'ont tous qu'une envie : « s'installer » ; et ce sont les nouveaux visages de l'agriculture. Ces jeunes installés évoluent dans un environnement en perpétuel mouvement. Les outils d'accompagnement de l'installation à la transmission doivent donc s'adapter à ce contexte. C'est le défi que souhaite relever la Chambre d'agriculture en proposant un accompagnement personnalisé et sur mesure, pour chaque projet de création et de reprise. Le renouvellement des générations est un enjeu majeur pour nos agricultures et nos territoires. »

Christelle RIGOULET, élue en charge de l'installation-transmission

L'installation dans le Puy-de-Dôme En chiffres*

160 installations par an

UN TAUX de maintien de 83%

Plus de 8 agriculteurs sur 10 sont toujours en activité 6 ans après leur installation.

71% ont moins de 40 ans

47% s'installent en société



1/3 des jeunes installés sont des femmes

UN TAUX de remplacement 63%

6 installations pour 10 départs.

81% des installations en élevage

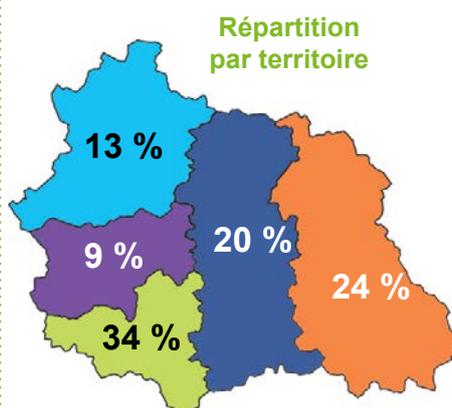
*Données moyennes de 2012 à 2015 hors transfert entre époux (sources CA63-DRAAF-MSA)

ZOOM SUR LES INSTALLATIONS AIDÉES EN 2017

70 installations DJA en 2017

90 en 2016, 51 en 2015

UN TAUX de maintien de 91%



- > Âge moyen : 27 ans 1/2
- > 40 % s'installent hors cadre familial
- > 70 % s'installent en société
- > 80 % en élevage
- > 28 % en bio
- > 31 % des projets avec commercialisation en circuits courts
- > 47 % avec des productions sous signe de qualité : AB, Label Rouge, AOP, AOC.

Des missions labellisées

La Chambre d'agriculture est la structure du département labellisée Point accueil Installation, Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP) et mise en œuvre du stage 21 heures*.

Un seul numéro à retenir



S'installer en agriculture

POINT ACCUEIL INSTALLATION
PUY-DE-DÔME

04 73 44 43 35

Le PAI vous accueille gratuitement, vous informe et vous oriente vers un accompagnement adapté à votre projet.

Que vous soyez créateur ou repreneur d'exploitation agricole, la Chambre d'agriculture est votre indispensable interlocuteur pour mener à bien votre projet.

*Missions labellisées par le Préfet de Région au 22 décembre 2017. Dispositifs bénéficiant du financement de l'État et du Conseil régional (PAI).

Jérémy GOYPIERON

GAEC du Chandalon
à Arconsat
Maraîchage bio

Quel est votre parcours ?

J'ai fait un BTS Gestion de l'eau. C'est là où j'ai rencontré mes 2 associés actuels. À cette époque nous avions déjà la volonté de nous installer ensemble en agriculture biologique et conservation des sols.

Nous avons d'abord chacun fait notre chemin de vie. Moi j'ai fait un BTS horticulture avec option maraîchage et une licence professionnelle puis 2 saisons dans une ferme en maraîchage, arboriculture et élevage ovin.

Nous nous sommes ensuite retrouvés pour s'installer il y a 1 an.

Florent LESMARIE

GAEC de l'Echarme
à Gelles
Ovins viande

Comment vous est venue l'idée de devenir chef d'exploitation ?

J'ai toujours aimé les tracteurs et les animaux. En 3^e je suis allé en stage sur une exploitation de vaches allaitantes. Je savais déjà que voulais m'installer agriculteur.

Quel est votre parcours ?

Après l'école, j'ai eu une expérience d'ouvrier agricole pendant 6 mois. J'ai aussi été salarié chez Michelin, comme mon père et ma sœur. Mais travailler entre 4 murs ce n'était pas pour moi !

Après une tentative d'installation en Haute-Loire, je suis revenu

Comment commercialisez-vous vos produits ?

Nous vendons 50 % de nos produits en direct et 50 % en magasins bio sur Clermont-Fd.

Notre approche de marché nous a montré qu'il y avait peu de producteurs capables de fournir les magasins bio en quantité et en qualité. Il y avait donc un marché à prendre.

Notre volonté étant de créer une ferme avec un gros volume de production, ce marché était fait pour nous.

Il nous permet de sécuriser une partie du chiffre d'affaires. C'est aussi plus facile dans la gestion au quotidien et cela nous permet d'optimiser notre travail.

Je suis revenu dans le Puy-de-Dôme et j'ai travaillé au service de remplacement. C'est là que j'ai rencontré Joëlle et Jean-Luc TOURREIX. Après 2 ans, Jean-Luc m'a proposé de m'associer avec lui en ovins et j'ai dit oui !

Aujourd'hui où en êtes-vous dans votre projet ?

L'exploitation est encore en évolution comme prévu dans l'installation et je ne changerais pour rien au monde. L'avenir pour moi sera de trouver des associés pour



Florent (à gauche) et ses associés, Joëlle et J-Luc TOURREIX



Quels conseils donneriez-vous à un porteur de projet en agriculture ?

Il faut prendre le temps de se former correctement quitte à s'installer plus tard : par exemple en faisant des saisons chez des agriculteurs.

Je conseillerais aussi de se consacrer à un seul atelier agricole pour faire en sorte qu'il fonctionne, avant de penser à se diversifier.

C'est trop compliqué de développer 2 ateliers, sur les plans humain, psychologique et économique.

remplacer Joëlle et Jean-Luc qui seront à la retraite d'ici 15 ans.

Je l'ai à l'esprit quand on sollicite des salariés du service de remplacement...

Quel est le point clé de votre installation ?

Avoir travaillé au service de remplacement ! C'est une expérience très enrichissante : on voit beaucoup de fermes, différentes méthodes et organisations du travail, cela ouvre plein de possibilités. C'est grâce à cet emploi, j'ai rencontré mes futurs associés et une agricultrice qui a accepté de me transmettre son exploitation.

Un conseil pour un porteur de projet ?

Ne pas baisser les bras, il faut y croire jusqu'au bout, même s'il y a des échecs.

Julien BAPT

GAEC de La Griffie

à Besse

Vaches laitières

Comment vous est venue l'idée de devenir chef d'exploitation ?

J'ai toujours su que je voulais être agriculteur mais je ne savais ni quand, ni comment le devenir.

Quand le fermier de mon grand-père est parti à la retraite en 2013, j'ai repris les terrains en plus de mon activité d'inséminateur.

Et 2016, mon voisin et client Thierry VERNAIRE m'a proposé de m'installer avec lui pour faire du fromage.

Le modèle de son exploitation me plaisait bien. Sa structure n'était pas trop grande : 80 hectares ; il y avait peu d'investissement : juste la fromagerie ; et une production de qualité à forte valeur ajoutée : le Saint-Nectaire.

Quels sont vos projets actuels ?

Développer la vente directe car actuellement nous vendons nos St

Nectaire en blanc à un affineur.

Nous rachetons nos St Nectaire une fois affinés, via le dispositif de rétrocession et nous les vendons sur notre exploitation.

Pour l'instant la vente se développe grâce au bouche à oreille et cela fonctionne mieux que ce que je pensais.

Comment vous organisez-vous sur la ferme ?

Je suis le vacher et Thierry s'occupe de la transformation. Pour la traite c'est à deux le matin et moi le soir. C'est la force de notre GAEC, chacun a sa partie. Nous arrivons à passer des journées sans nous voir, chacun sait ce qu'il a faire et nous avons confiance l'un en l'autre.

En plus nous sommes sur la même longueur d'onde, même s'il y a un écart d'âge.

Nous ne voulons pas de gros tracteurs, mais de belles vaches et des bons fromages !

Après, quand on s'associe avec quelqu'un de 55 ans on sait qu'on devra trouver un nouvel associé



dans 5 ans. Mais je ne suis pas inquiet, Thierry en a bien trouvé un ! il en sort tous les jours des écoles. En plus nous avons un produit bien valorisé.

Quels conseils donneriez-vous à un porteur de projet agricole ?

Il faut bien connaître la manière de travailler de son futur associé et il faut de la cohérence pour concilier vie professionnelle et personnelle.

Nous travaillons un dimanche sur 2. Au début Thierry ne voulait pas, et maintenant il ne reviendrait pas en arrière.

Le samedi et le dimanche nous ne faisons que le travail d'astreinte, pour le reste on s'organise pour le faire la semaine.

Laëtitia POUZADOUX

EARL Le Champ Cerisier

à Artonne

Productions végétales : tabac, ail, maïs semence, asperge.

Comment vous est venue l'idée de devenir chef d'exploitation ?

À la base j'ai fait mes études dans le commerce, mais je travaillais régulièrement dans le milieu agricole.

Après mon BTS je suis tombée enceinte et je me suis posée plein de questions...

J'ai eu envie de m'installer agricultrice. J'en ai parlé à mon père et le projet était lancé... J'ai donc repris une formation pour adulte.

Présentez-nous votre projet.

Mon père n'exploitait que 50 hectares donc il a fallu trouver des productions à forte valeur ajoutée à l'hectare.

Nous avons opté pour les cultures spécialisées : tabac, ail, maïs semence, asperge. Et cela nous permet de dégager 2 revenus.

Par contre les cultures spécialisées nécessitent une charge



de travail plus élevée qu'il faut assumer correctement.

Quels sont vos projets à court, moyen et long terme ?

Poursuivre la préparation du départ en retraite de mon père d'ici 2 ans. Nous avons déjà investi dans du matériel pour réduire la pénibilité du travail et pour que je puisse faire le travail seule. J'envisage aussi d'embaucher peut-être un salarié dans l'avenir.

Quels conseils donneriez-vous à un porteur de projet agricole ?

Les cultures spécialisées sont idéales pour pérenniser une exploitation et valoriser les terrains. Elles demandent beaucoup de travail mais c'est grâce à ces productions que j'ai pu m'installer avec mon père.

ÉLEVAGE OVIN « Sors du troupeau, deviens berger »

Rencontre destinée aux élèves et aux porteurs de projet.

Jeudi 8 mars à partir de 9h30
Chez Yoan THOMAS
À Romagnat, Bas-Redon.

i Mélanie BEAUMONT : 07 88 86 96 69

d'info www.chambre-agri63.com

MÉTHANISATION

Journée d'information

Jeudi 15 mars à Ambert

À partir de 9h : Bureau de la
Chambre d'agriculture

À partir de 13h45 : témoignage et
visite de l'exploitation du Gaec du Pré
Vert - SARL Robert Forez Energie à
Verrières-en-Forez (42)

Afin d'organiser au mieux cette journée,
inscrivez-vous auprès du territoire Dore
Livradois-Forez.

i Territoire Dore Livradois-Forez
04 73 82 09 74

d'info www.chambre-agri63.com

CHIENS DE TROUPEAU SUR BOVINS

Journée d'information

Mercredi 21 mars

Gaec du Logis Neuf
À Condat les Montboissiers

À partir de 9h30 : Qu'est-ce qu'un
chien de troupeau ?

À partir de 14h00 : démonstrations
de chiens de troupeau.

Effectuées par Gilles Schneider (LEPA St
Gervais) et les éleveurs du territoire.

Repas sur place : inscription avant le 9 mars
auprès du territoire Dore Livradois-Forez.

i Territoire Dore Livradois-Forez
04 73 82 09 74

d'info www.chambre-agri63.com

EAU ET AGRICULTURE

Dans le cadre du contrat territorial
Couze Chambon Amont

Seront abordés les thèmes suivants :
L'entretien des cours d'eau et fossés, la
traversée d'un cours d'eau, les interventions
dans un cours d'eau, la réglementation,
l'identification d'un cours d'eau.

Jeudi 22 mars à 10h
Chez Frédéric CHASSARD

Lieu-dit "Le Treuil" à St-Diery

Intervention de la DDT et du techni-
cien rivière du SIAV.

i 04 73 79 58 72

CARTOGRAPHIE DES POINTS D'EAU

Afin de définir les zones où il y a lieu de res-
pecter une ZNT (zone non traitée), la DDT
projette d'établir une carte des points d'eau,
d'ici fin 2018. Outre les cours d'eau, les
plans d'eau, les canaux et les biefs, seront
répertoriés les fossés avec écoulement.

Dans ce cadre, la DDT organise tout le long
de l'année des réunions de travail sur le ter-
rain avec la Chambre d'agriculture, les syn-
dicats agricoles, les agriculteurs locaux, les
élus, l'AFB (Agence Française de Biodiversité),
les techniciens pêche, etc...

Les prochaines rencontres auront lieu à
8h30 devant les mairies :

Dates et lieux de RV		Zone concernée
5 mars	St Ignat	St ignat.
6 mars	Surat	Surat.
12 mars	Surat	Surat et Thuret.
13 mars	Thuret	Thuret.
19 mars	Artonne	Artonne, Aubiat, Le Cheix, les Martres/ Morge, Sardon et Varenne/ Morge.
20 mars	St Bonnet près Riom	Beauregard Vendon, Davayat, Gimeaux, Cham- baron sur Morge, St Bonnet près Riom, St Myon, Yssac la Tourette.
26 mars	Com- bronde	Combronde, Prompsat, Teilhède.
27 mars	Marsat	Chateaugay, Cha- tel-Guyon, Enval, Malauzat, Marsac, Mozac, Volvic.

i Pôle Territoires : 04 73 44 45 76

3 JOURNÉES INSTALLATION

La Chambre d'agriculture
accompagne **tous les porteurs de**
projets agricoles, de l'idée à la
concrétisation de leur installation.

Ces journées sont l'occasion de par-
tager l'expérience de jeunes installés :
les étapes de leur parcours, les choix
effectués, les difficultés rencontrées et
les solutions apportées.

Les journées installation permettent
également d'apporter des éléments
de réflexion et des repères pour
préparer son projet : quelles sont
les démarches pour s'installer, les
personnes ressources, les dispositifs
d'aides et d'accompagnement...

Journées en partenariat avec les
établissements scolaires, co-
construites avec les étudiants :

● **Jeudi 15 mars à 9h**
À Marmilhat à Lempdes

i 04 73 44 45 69

● **Jeudi 29 mars à 9h**
À la MFR de Gelles

i 04 73 65 92 69

Journée en partenariat avec
avec la CCI : M'installer en
Livradois-Forez, pourquoi pas moi ?

● **Vendredi 30 mars à 9h**
À la Maison des Jeunes
À Ambert

Pour le repas, Inscription avant le
15 mars auprès du territoire Dore
Livradois-Forez

i 04 73 82 09 74

Vous connaissez un (futur)
porteur de projet ? N'hésitez
pas à partager ces rendez-vous.

Retrouvez tous les événements sur
www.chambre-agri63.com

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- **Produire ses protéines pour être autonome, sans engrais chimiques ni pesticides**

27 mars et 24 avril 2018 à Pontaurmur

i Equipe Bio : 04 73 44 45 52

AGRONOMIE

- **Journée complémentaire à l'optimisation des traitements par la pulvérisation bas volumes**

22 mars 2018 à Randan

i Service agronomie : 04 73 44 45 95

- **Semis sous couverts végétaux et plantes associées pour la conservation des sols**

27 mars et 18 mai 2018 à Aubière

i Territoire Limagnes

DIVERSIFICATION

- **J'apprends à réaliser de bonnes photos pour améliorer ma communication**

05 et 06 avril 2018 à Aubière

i Service diversification | 04 73 44 45 52

ELEVAGE

- **Dressage et utilisation du chien de troupeau - initiation**

27 mars et 03 avril 2018 à Brousse

i Territoire Dore Livradois-Forez

05 et 12 avril 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Mes bâtiments d'exploitation : penser à demain**

03 et 19 avril 2018 à Rochefort-Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

- **Homéopathie-aroma-phytothérapie Perfectionnement**

13 avril 2018 à St Gervais d'Auvergne

i Territoire Combrailles

FOURRAGES

- **J'optimise mon pâturage en cours de saison pour améliorer mon autonomie**
- 10 avril, 04 et 24 mai 2018 à Egliseneuve d'Entraigues

i Territoire Artense Cézallier Sancy

STRATEGIE

- **Gérer son temps, une priorité**

27 mars 2018 à Aubière

i Service PPP : 04 73 44 45 49

- **Développer un projet de méthanisation agricole**

23 mars et 17 mai 2018 au Breuil/Couze

i Territoire Limagnes

INSTALLATION

- **Je comprends et je décide avec ma comptabilité**

28 mars et 04 avril 2018 à Aubière

- **Je m'installe, quels sont mes engagements ?**

29 mars 2018 à Aubière

- **Demain, réussir sa production de viande bovine**

05 avril 2018 à Aubière

- **Gérer sa trésorerie en phase d'installation**

17 avril 2018 à Aubière

i Service PPP | 04 73 44 45 49



Connectez vous sur
www.chambre-agri63.com

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
Rue Jean-Claude Beaujard
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Place de l'Europe
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :
Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude Voisin

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Février 2018

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
P. Soissons - ©Eve Hilaire / Studio des 2 Prairies
© Mélanie Comte | Auvergne Agricole
© Ghislain Marielle | Présidence de la République

Impression : Imprimerie Porcu - Cournon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321